



16 septembre 2014

**1,9 milliard d'euros de fonds publics investis sur 5 ans dans le logement intermédiaire :**

**« Bien ! Mais une relance par le soutien à l'accession à la propriété aurait eu un effet plus massif et plus rapide »,**

**dit Norbert Fanchon, Président du Directoire du Groupe Gambetta.**

Lors d'assises du financement et de l'investissement réunies lundi 15 septembre à l'Elysée, le Président de la République a annoncé que l'Etat et la Caisse des dépôts (CDC) allaient financer pour 1,9 milliard d'euros la construction de 25 000 logements dits intermédiaires (loyer à mi-chemin entre le logement social et le marché privé) dans les cinq ans à venir.

« L'Etat va utiliser le produit des cessions d'entreprises dont il est actionnaire pour investir un milliard dans la construction de logements intermédiaires », a indiqué François Hollande, en précisant que la Caisse des Dépôts apporterait, pour sa part, quelque 900 millions d'euros. « Ce dispositif sera opérationnel à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain. Il permettra de financer 25 000 logements intermédiaires dans ce que l'on appelle les zones tendues, d'ici 5 ans », a-t-il ajouté.

Pour Norbert Fanchon, Président du Directoire du Groupe Gambetta, il s'agit d'une excellente nouvelle. D'abord, parce que le logement est ainsi reconnu comme un investissement stratégique pour l'Etat. Ensuite, parce que les logements à loyers maîtrisés (équivalents à ceux du dispositif Duflot-Pinel) sont en nombre très insuffisant dans le parc locatif français.

« Il reste à présent au Chef de l'Etat à jouer une autre carte, celle de l'accession à la propriété », fait observer Norbert Fanchon. « Consentir une TVA réduite sur l'acquisition de leur résidence principale par les primo-accédants provoquerait, quasi immédiatement, la construction d'au moins 20 000 logements supplémentaires en une année seulement, sans qu'il en coûte un euro à l'Etat. Au contraire, il percevrait une TVA à 10% sur ces constructions qui, sans ce coup de pouce fiscal, ne seraient pas sorties de terre », conclut-il.

#### **Groupe Gambetta, en bref...**

Pionnier du logement coopératif, le Groupe Gambetta, présidé par Daniel Chabot et dirigé par Norbert Fanchon, Président du Directoire, est un promoteur qui conjugue ses activités dans les secteurs social et privé. Sa société mère (holding), basée à Cholet, est une société coopérative HLM dont l'actionnariat de référence est composé des salariés. Créé à Cholet (49) en 1923, le Groupe est présent dans l'Ouest, le Centre, PACA et l'Île-de-France, des territoires où il a construit plus de 30 000 logements depuis sa création. Il prépare aujourd'hui de nouvelles implantations afin d'atteindre une dimension nationale et de poursuivre son développement. Le Groupe vise la production de 1 000 logements par an à l'horizon 2018 (contre 450 en 2014), également répartis entre secteur social et privé.

Le Groupe Gambetta est membre de la Fédération des Promoteurs Immobiliers et de l'Union Sociale pour l'Habitat.

#### **Contact presse**

**Galivel & Associés - Carol Galivel/Julien Michon - 01 41 05 02 02**

21-23 rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com)